

## Demande de prêt de matériels 2025

**Cette demande est à déposer à la mairie un mois avant la date de la manifestation.**

**L'acceptation de votre demande sera effective après le retour du document signé par M. le Maire.**

### ORGANISATEUR

Nom du demandeur : .....  
(Pour les associations extérieures, toutes les demandes de prêt de matériel doivent être faites par leur collectivité)

Coordonnées du responsable

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone mobile : .....

Mail : .....

### MANIFESTATION

Nom de la manifestation : .....

Lieu (commune et site) : .....

Date de la manifestation : .....

Heure de début .....et de fin .....

Contenu succinct de la manifestation :

.....

.....

### I – CONDITIONS DE LOCATION OU DE PRET

La disponibilité des matériels en location ou en prêt à titre gracieux est fonction du nombre de manifestations organisées le même jour. La commune se réserve le droit d'ajuster et de répartir les quantités de matériel aux différents demandeurs.

**Pour les associations Thônaines** les matériels listés dans le tableau ci-après sont prêtés à titre gracieux. Le transport sur la commune est également gratuit.

## II – MATERIELS SOUHAITES (tarifs 2025)

Avant restitution, le demandeur s'engage à :

- Nettoyer les tables et les bancs ;
- Rendre les chalets propres, sans affiches, agrafes, punaises ou autres.

### Matériels Centre Technique Municipal

DESIGNATION	NOMBRE	PRIX DE LA LOCATION
Chalets		170 € par chalet et par jour (non compris : jour de prise en charge et jour de restitution) Transport : 178 € aller / retour Gratuit pour les associations thônaines
Barrières		1.70 € par barrière et par jour Transport : 62 € aller / retour Gratuit pour les associations thônaines

### Matériels Espace Cœur des Vallées

DESIGNATION	NOMBRE	PRIX DE LA LOCATION
Tables		Gratuit pour les associations thônaines
Bancs		
Sonorisation (réservée aux associations Thônaines)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

Matériels à récupérer à l'Espace Cœur des Vallées :

- la veille de l'évènement du lundi au vendredi pour les manifestations qui ont lieu en semaine
- le vendredi pour les manifestations qui ont lieu le samedi ou dimanche
- le vendredi ou le jour même pour les manifestations qui ont lieu le lundi

Fait à ....., le .....

Signature du demandeur :

### III – OBSERVATIONS ET VALIDATION

Diffusion de la fiche manifestation aux services de la commune, visas et observations :

Espace Cœur des Vallées, transmise le ..... Retour : .....

Services techniques, transmise le ..... Retour : .....

#### Validation commune de Thônes

Favorable

Favorable sous réserves :

.....  
.....  
.....  
.....

Défavorable

Fait à Thônes, le .....

Le Maire,  
Pierre BIBOLLET